

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



DOSSIER DU MAG
RASSEMBLER ET PARTAGER

En pages
centrales,
DICRIM
à détacher
et à conserver

SOLIDARITÉ

Le Plan Communal de Sauvegarde - DICRIM

.....

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des fêtes ECOoriginales

.....

TRAVAUX

Le chaucidou pour pacifier la circulation



SOMMAIRE



Téléthon



Hommage



Infos travaux

ÉDITO

VIE MUNICIPALE

- Le site de la mairie sous vidéoprotection
- Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- #TOUS éco-responsables, la campagne publicitaire du CMJ

SCOLARITÉ

- Les Gastronomades

JEUNESSE

- Solidarité et créativité pour le Téléthon

3 QUESTIONS À...

DOSSIER DU MAG - RASSEMBLER ET PARTAGER

- Les bienfaits de l'exercice sportif pour nos jeunes
- Le soutien à nos associations
- Les évènements marquants en 2021
- La passerelle
- Zoom sur ●●● l'association Safran

TEMPS FORTS

SOLIDARITÉ

- Le Plan Communal de Sauvegarde sur les rails

PORTFOLIO

DICRIM (à détacher et à conserver)

PORTFOLIO

3	VIE DE LA CITÉ	20
4	HOMMAGE	23
	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	24
	Le Sapin chez soi, l'opération qui rassemble	
	Les décorations de fêtes ECOoriginales	
	Le concours du plus beau jardin - 1 ^{ère} édition	
5	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	25
	Transport A la Demande TAD	
6	TRAVAUX	26
	Le centre-bourg poursuit sa transformation	
	Chaucidou, rue des Cerisiers	
7	INITIATIVES	28
	Nouveau projet solidaire et anti-gaspillage	
	CALITOM	28
	GRANDANGOULEME	29
	Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme - GNAU	
	AGENDA	30
	CONTACTS	31
	SOINS / SERVICES / URGENCES	31
	VŒUX MUNICIPALITÉ	32



Chères Chaniéraudes, Chers Chaniérauds,

Une nouvelle année commence et avec elle, les traditionnelles bonnes résolutions que chacun d'entre nous se promet de respecter. Alors pour notre part, nous souhaitons que 2022 soit porteuse d'espoir. Qu'elle soit enfin le théâtre de la sortie de cette période de crise sanitaire, mais également, pour ce qui relève de notre action municipale, qu'elle témoigne notre volonté de poursuivre notre programme.

Ainsi, parmi nos principales promesses, nous avons œuvré pour refondre le plan communal de sauvegarde (PCS), dispositif destiné à recenser les risques potentiels existants sur le territoire et à prévoir l'organisation à mettre en œuvre en cas de crise majeure. Après un travail de plus d'un an le PCS a été adopté lors du Conseil Municipal du 15 décembre dernier. Vous trouverez dans ce magazine le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui constitue le versant communication du PCS destiné aux habitants.

Parmi les temps forts de l'automne, l'espace mémoriel Angèle Brun a été inauguré le 11 novembre dernier à l'occasion de la commémoration de l'armistice. Ce fut un moment émouvant, réunissant enfants et adultes, anciens combattants et élèves de nos écoles. À cette occasion, la statue « la part de l'autre » a été dévoilée. Elle est le fruit du travail d'un artiste sculpteur dont le choix a été fait en lien avec nos associations d'anciens combattants. Une seconde œuvre d'art viendra prochainement compléter cet espace.

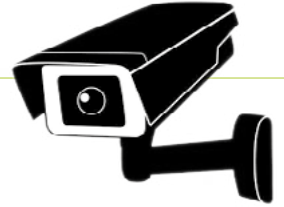
Que ce soit par la création de ces statues, par la mise en œuvre des murs peints, par l'installation de l'arbre du souvenir au cimetière ou encore par la place accordée à l'action culturelle en général, la municipalité souhaite valoriser l'art, au sens large, qui nous porte et nous emporte plus haut.

Enfin, la vie communale ne se conçoit pas sans l'apport des associations et des bénévoles qui œuvrent en leur sein avec dévouement. La collectivité tient à les remercier mais aussi à les encourager et les accompagner autant financièrement que matériellement. Vous trouverez dans ce magazine tout ce travail confié à notre adjoint et aux membres de la commission « vie associative et sportive ». D'ailleurs, afin d'illustrer mes propos, la nouvelle salle des associations « La Passerelle », est en cours d'aménagement et viendra, je le souhaite, améliorer leurs conditions de travail et créer un lien devenu nécessaire entre les bénévoles.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très bonne année et tous nos vœux vous accompagnent pour que celle-ci vous soit la meilleure possible.

Notre volonté de vous servir en 2022 sera constante et sans faille, et cette résolution nous la tiendrons !

Michaël LAVILLE,
Votre Maire



Le site de la mairie sous vidéoprotection

Le site de la mairie est désormais équipé d'un système de vidéoprotection. Ce système intervient dans le cadre de la lutte contre les incivilités dont peuvent être victimes les agents d'accueil et il a été configuré suivant les recommandations de la Gendarmerie. Des caméras sont installées en intérieur (accueil général et bureau de réception des titres sécurisés) ainsi qu'en extérieur (côté parking et côté place de l'église).

Autorisé par arrêté préfectoral | Code de la Sécurité Intérieure articles L251-1 à L255-1 et articles R251-1 à R253-4. Pour l'exercice du droit d'accès aux images, vous pouvez vous adresser à la police municipale en contactant le 06 60 74 75 48.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Votre conseillère municipale en charge du CMJ, Béatrice Gourinchas

11 Novembre : l'hommage des jeunes conseillers municipaux aux soldats



Le CMJ a démontré une nouvelle fois son attachement aux valeurs républicaines et civiques en ce 11 novembre 2021.

La cérémonie a été marquée par l'implication de nos jeunes conseillers : montée des couleurs, lecture de la lettre de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC), dépôt des fleurs, porte-drapeau, chants et poèmes aux côtés de leurs camarades de classe.

#TOUS éco-responsables, la campagne publicitaire du CMJ



Ce rendez-vous mensuel est à suivre sur la page Facebook de la ville
[@mairiedechampniers](https://www.facebook.com/mairiedechampniers)



CMJ

Claire Morel

05 45 90 57 26

claire.morel@champniers.fr



**Votre adjointe
aux affaires
scolaires
et aux familles,
Karine Lebert**



SCOLARITÉ

Les Gastronomades

Vendredi 26 novembre, dans le cadre des Gastronomades, les enfants de tous les groupes scolaires se sont régalés grâce au menu concocté par Guillaume Veyssière, le chef nouvellement étoilé Michelin des « Sources de Fontbelle ».



Le déjeuner a été préparé par Laurent Moine, chef cuisinier et les agents de la restauration scolaire. Il a été servi à nos 450 élèves et aux élus présentes pour l'occasion.



(De gauche à droite) : Karine Lebert - Adjointe aux affaires scolaires et aux familles, Christiane Chabaud - Adjointe en charge de la culture, Edith Kandel Bouchaud - Adjointe à la transition écologique et Béatrice Gourinchas - Conseillère municipale référente au CMJ.



**Restauration scolaire
et portage de repas**

06 24 37 24 89



JEUNESSE



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Solidarité et créativité pour le Téléthon

Les enfants des accueils de loisirs du multi-sites, Trampoline et Eldor'ado se sont une nouvelle fois mobilisés pour le Téléthon en confectionnant des décorations de Noël en grande partie avec des matériaux de récupération.

Les réalisations ont été vendues au village du Téléthon le samedi 4 décembre après-midi par les membres du CMJ.



Service enfance jeunesse éducation sports

131 rue des Tourterelles

05 45 68 30 25

annette.ramnoux@champniers.fr



3 questions à...

Votre adjoint à la vie associative et aux sports Michel Billard

Quel est votre parcours ?

Chaniéraud depuis 1992, j'ai fait mes premiers pas dans le monde associatif en tant que bénévole au sein de l'Es Football, club où un de mes fils a évolué pendant 6 ans. Aussi, je me suis engagé auprès du comité des fêtes dès sa création en 2011. Essentielle pour la vie communale, l'association s'appuie sur ses bénévoles et crée l'équilibre entre les initiatives des habitants et la volonté politique des élus locaux.

J'ai été conseiller municipal de 2009 à 2016, date à laquelle j'ai démissionné pour raisons personnelles. Je n'en ai pas pour autant oublié l'action municipale, et ai souhaité poursuivre mon engagement en participant notamment avec les services communaux, à l'organisation de la sécurité lors de chaque édition des Traces de Champniers.

Pourquoi avez-vous voulu vous engager ?

Je ne parlerais pas d'engagement mais je me suis posé la question suivante : Quelles actions puis-je mener sur la commune sur laquelle je vis ? Il me semble nécessaire d'être un acteur pour agir, ce qui sous-entend, se mettre au service de la ville.

Quelles sont vos ambitions pour la commune, votre rôle au sein de l'équipe ?

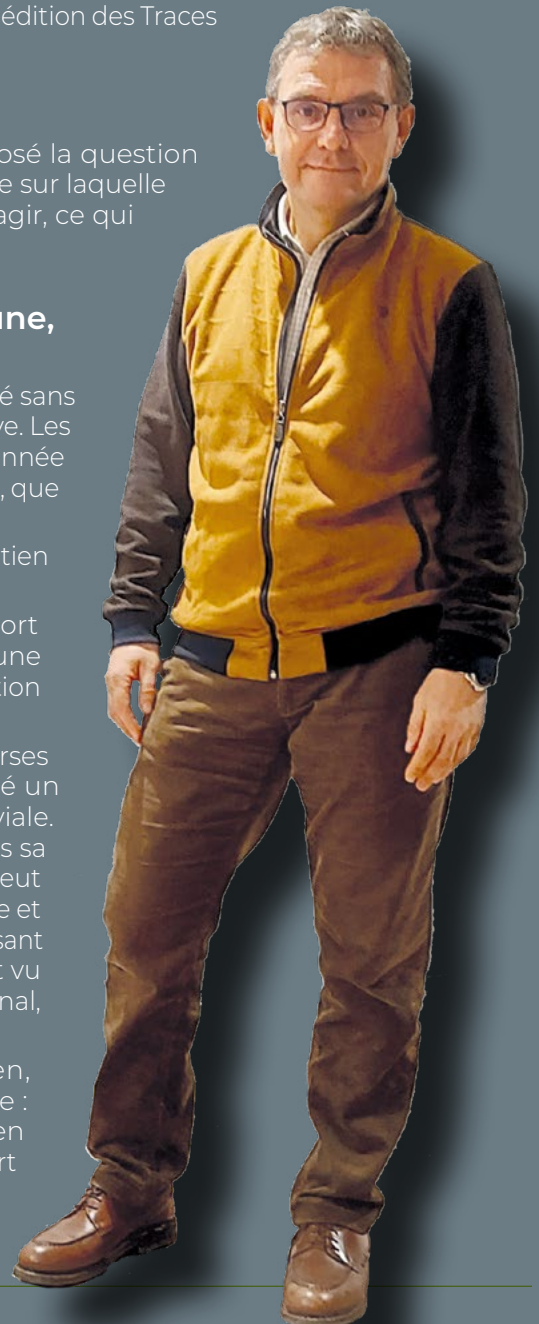
Je ne saurais parler de mon rôle au sein de la municipalité sans évoquer l'équipe de la commission sports et vie associative. Les élus travaillent en étroite collaboration tout au long de l'année tant dans l'organisation des manifestations communales, que dans l'accompagnement des associations.

Sur le terrain, cela se traduit par la mise en place d'un soutien logistique important mais aussi un soutien financier.

Nous souhaitons aussi promouvoir les bienfaits du sport dès le plus jeune âge. La municipalité a donc engagé une démarche auprès des enseignants en mettant à disposition nos éducateurs lors des temps scolaires.

Très investis, les conseillers municipaux organisent diverses manifestations. Cette année, la commission a impulsé un nouveau projet alliant pratique sportive et sortie conviviale. La course d'orientation a reçu une belle participation dès sa première édition, et ce, malgré le contexte sanitaire. On peut également citer le Téléthon, véritable rendez-vous solidaire et associatif, qui a réuni une vingtaine de partenaires en proposant de nouvelles animations. Un de nos projets a également vu le jour avec l'acquisition d'un nouveau bâtiment communal, LA PASSERELLE, dédié aux associations.

Notre ambition est de nous engager au quotidien, d'encourager et pérenniser les actions mises en place : travailler main dans la main avec nos associations en faveur des habitants, à l'image de la prochaine Fête du sport et des associations qui se déroulera début juin 2022.





LA CELLULE SPORT a pour mission d'encourager, de promouvoir et d'enseigner les activités physiques et sportives et de gérer les installations municipales. Ce service est un lien privilégié entre les différents acteurs locaux (associations, établissements scolaires, institutions, publics...).

L'ÉQUIPE est composée de deux éducateurs territoriaux diplômés : Claire Morel et Patrice Bonnin placés sous la responsabilité de la directrice du service Enfance Jeunesse Education et Sport Maryline Letang.

RASSEMBLER ET PARTAGER

La vie sportive et associative



Les bienfaits de l'exercice sportif pour nos jeunes



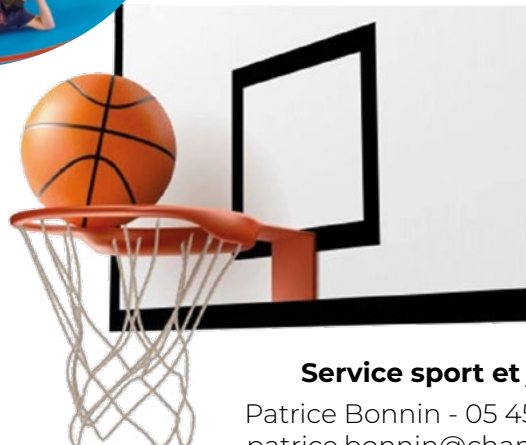
Claire et Patrice interviennent dans chaque école pour y assurer les cours d'éducation physique et sportive (EPS).

Cette aide technique nécessite un agrément entre la collectivité et l'Inspection Académique. Elle répond aux exigences du ministère de l'Éducation Nationale dans les apports du cursus scolaire des enfants.

Les pratiques abordées sont diverses et variées : sports individuels et collectifs. En fonction de la pratique abordée, ces cours d'EPS se pratiquent au complexe sportif ou sur le site scolaire.

Année scolaire 2021 | 2022

- 17 enseignants sur 19 sollicitent cette aide ;
- 30 cycles d'activité différents.
- Soit 6 séances par cycle :
 - > Lissées sur les 5 périodes scolaires ;
 - > Soit environ 180 heures de cours d'EPS.



Service sport et jeunesse

Patrice Bonnin - 05 45 90 57 26
patrice.bonnin@champniers.fr

Le soutien à nos associations

Notre cadre de vie ne serait pas ce qu'il est sans le dynamisme et l'investissement de notre tissu associatif. Un dynamisme que la ville a à cœur d'encourager et d'accompagner au travers des subventions annuelles, du prêt de matériel et des travaux de réaménagement dans les salles.

Champniers est riche de plus 60 associations, qui proposent une offre variée d'activités sportives, culturelles, de loisirs et d'entraide. C'est justement pour tenir compte de leur importance dans la vie communale que les élus ont souhaité créer une maison des associations dénommée « La passerelle ».



Les membres des commissions vie associative et sportive

Michel Billard
Fabienne Sucquet
Patrick Magneron
Vanessa Pronchery
Thierry Desmoulins
Marie-Pierre Peron
Cédric Picard
Samuel Derais
Katia Devin
Isabelle Dietemann
(Bénévole non élue)

Les évènements marquants en 2021



Course d'orientation familiale 2021

La course d'orientation familiale a remporté un vif succès. Le plus jeune participant avait 2 ans ! Un parcours permanent est en cours de réalisation pour en profiter toute l'année !



Les Traces de Champniers 2021

Plus de 200 participants pour cette édition : 135 coureurs et 81 randonneurs.



Téléthon

5118,10 € collectés pour le Téléthon ! Merci.

La Passerelle



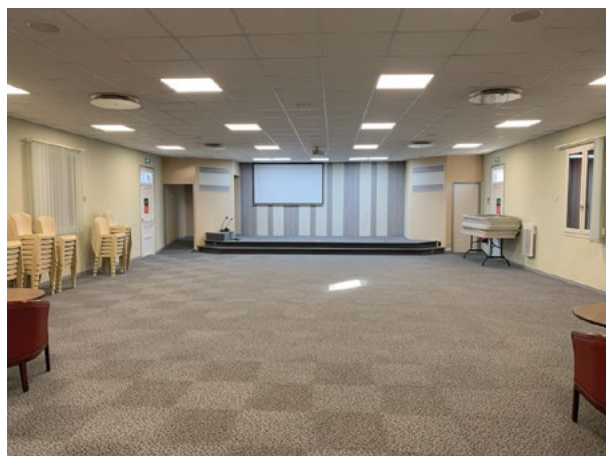
Véritable lieu-ressources mis à disposition gratuitement, ce bâtiment permet d'accompagner et de faciliter le développement des associations de Champniers.

Située rue de la sauge à Viville, cette salle facilite l'organisation de réunions.

Elle répond à une forte demande des structures associatives qui souhaitent un lieu dédié pour développer leurs projets en mode collaboratif.

Les associations ont à leur disposition un bel espace de travail partagé de 183 m² dont une grande salle équipée, deux bureaux et des sanitaires.

Cet équipement est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'un grand parking clos.





Retrouver les joies essentielles, se rassembler, partager et pratiquer librement sa discipline.

« Les associations ont subi de plein fouet la crise sanitaire et les différents confinements. Si les dommages sont réels, l'engagement et la solidarité exprimés par la grande famille des bénévoles, méritent d'être soulignés. Les associations sont indispensables à la construction de la cohésion sociale, chacune apporte sa pierre à l'édifice. Organisatrices de manifestations emblématiques et attendues par la population, elles ont besoin de renforts et sont continuellement à la recherche de nouveaux membres. Venez les rejoindre ! » **Michel Billard**

Zoom sur ●●●

Champniers SAFRAN - Safran de l'Angoumois

Créée en 2002, l'association a naturellement pris son nom de la fleur-épice qui était cultivée depuis le XVI^e siècle à Champniers.

Encourager sa culture, promouvoir son usage et sa commercialisation, animer le territoire autour d'évènements festifs (fête du safran, journée portes ouvertes, marché d'automne), tels sont les objectifs de l'association pour faire rayonner la commune.

Safran s'emploie également à la restauration du petit patrimoine communal. Dans ce cadre, la municipalité apporte les matériaux et l'association, son savoir-faire. En effet, Champniers est également reconnue pour ses nombreux lavoirs et fontaines.



La municipalité soutient Safran dans sa recherche de bénévoles afin de pérenniser son activité.



Champniers SAFRAN
Safran de l'Angoumois



Randonnée patrimoine dans le cadre de la fête du Safran

Safran

622, rue Beau de Rochas • 06 76 44 37 87
champnierssafran@laposte.net

Vous recherchez une association ? ●●●

Selon la thématique, nos agents référents vous orientent

Associations sportives :

Contactez **Patrice BONNIN** au **05 45 90 57 26**

Associations culturelles :

Contactez **Sylvain DUBOIS** au **05 45 69 48 23**

Associations liées à l'enfance, au social :

Contactez **Annette RAMNOUX** au **05 45 68 30 25**

Retrouvez l'intégralité de l'annuaire de contacts des associations communales sur le site internet de la commune, **champniers.fr**





Cérémonie commémorative

11 novembre 2021

Plus de 500 personnes se sont rassemblées lors du 103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 qui s'est déroulé au sein du nouvel espace mémoriel Angèle Brun.

Cette cérémonie a été marquée par les lectures de poèmes et de lettres de Poilus par les enfants de toutes nos écoles.

(De gauche à droite) Jacques de Vergezac - Président de la FNACA, Maryline Vinet - Vice-présidente du Conseil départemental, Michaël Laville - Maire et de Francette Ratineau - Présidente de l'ACPG CATM.



Bienvenue aux nouveaux habitants | 30 novembre 2021

Une trentaine de foyers étaient conviés par la municipalité et les présidents d'associations à la réception d'accueil des nouveaux habitants.

Cette cérémonie a permis de présenter la commune et d'établir le contact avec les élus, les services et les présidents d'associations. Un moment de rencontre et d'échanges qui donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière, d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services...



Accueil républicain

2 décembre 2021

Dans le cadre du Ségur de la Santé, le Premier Ministre Jean Castex, le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et le Député Thomas Mesnier ont été accueillis à l'aéroport Angoulême Cognac par la Préfète de la Charente Magali Debatte, le Maire de Champniers Michaël Laville, le Maire de Brie Michel Buisson et de la Présidente du Syndicat Mixte des Aéroports de Charente Maryline Vinet.

SOLIDARITÉ



Le Plan Communal de Sauvegarde sur les rails

Votre adjointe
aux solidarités
et vice-présidente du CCAS,
Isabelle Goyaud



Engagée depuis le début du mandat en matière de sécurité, la révision du plan communal de sauvegarde (PCS) était une de nos principales propositions de campagne électorale.

C'est ainsi qu'Estelle Masseron et Alain Gaschet, conseillers municipaux, et Isabelle Goyaud, adjointe, ont été mandatés en décembre 2020 pour refondre le plan communal de sauvegarde, avec l'appui technique de Jérôme Bouviala, Directeur des services techniques.

**LE PCS EST UNE BOÎTE À OUTILS OPÉRATIONNELLE DESTINÉE À GÉRER UN PHÉNOMÈNE GRAVE SURVENANT SUR LE TERRITOIRE, QU'IL SOIT NATUREL OU TECHNOLOGIQUE.
IL PERMET AINSI D'ASSURER UNE ACTION RAPIDE ET EFFICACE.**

1

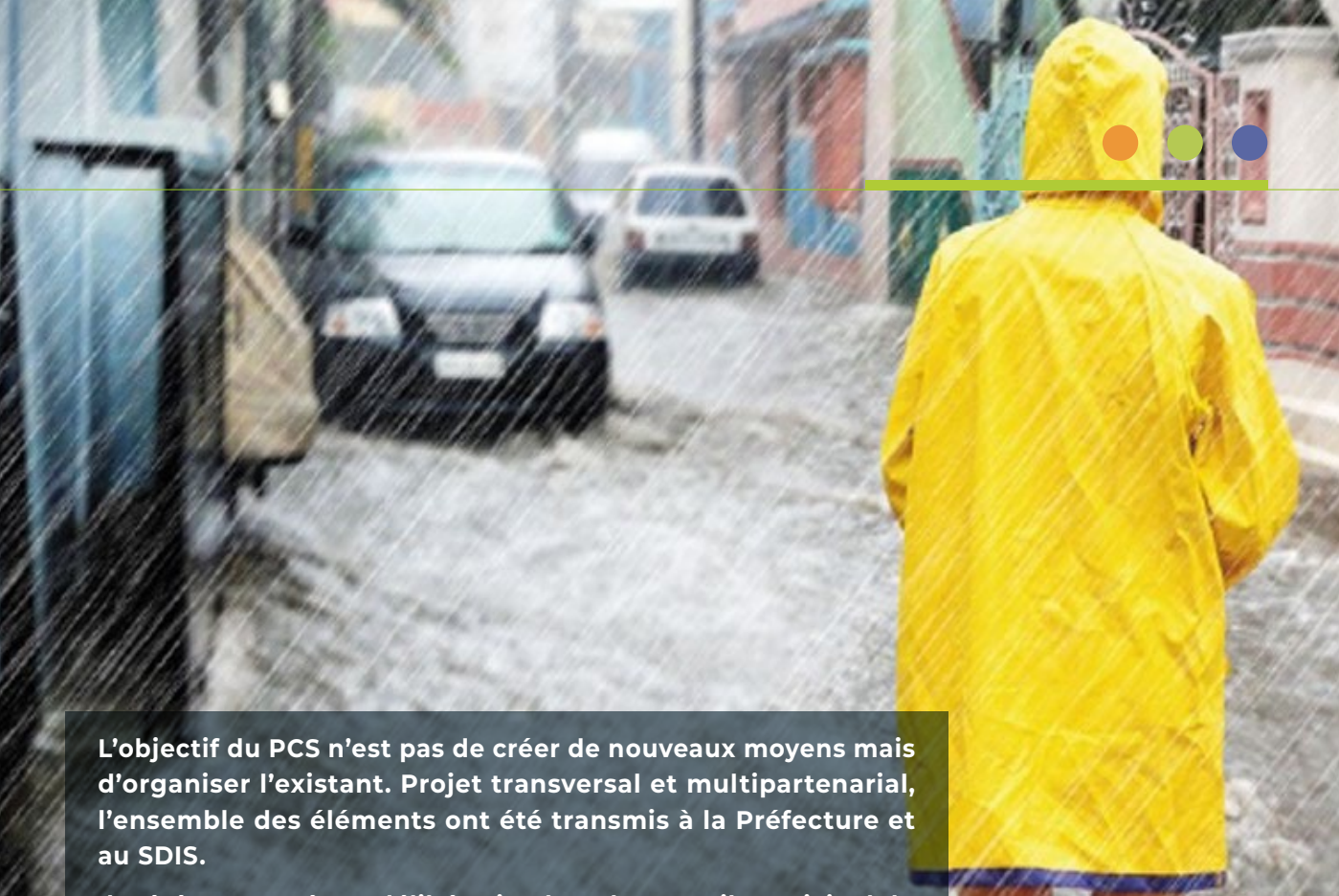
Risques répertoriés sur Champniers :

- ✓ Inondation ;
- ✓ Feux de forêt ;
- ✓ Mouvement de terrain / coulée de boue ;
- ✓ Accident d'avion (présence d'un aéroport) ;
- ✓ Transport de matières dangereuses ;
- ✓ Évènements climatiques ;
- ✓ Canicule ;
- ✓ Risque sanitaire ;
- ✓ Risque sécuritaire.

En fonction du risque, le PCS détermine :

- ✓ Les moyens d'alerte et d'information de la population ;
- ✓ Les actions et les mesures de protection immédiates à mettre en place ;
- ✓ L'organisation communale à déployer ;
- ✓ Les moyens adéquats et les ressources disponibles ;
- ✓ Les mesures d'accompagnement et de soutien de la population en vue d'un retour à la normale.

2



L'objectif du PCS n'est pas de créer de nouveaux moyens mais d'organiser l'existant. Projet transversal et multipartenarial, l'ensemble des éléments ont été transmis à la Préfecture et au SDIS.

Il a été approuvé par délibération lors du conseil municipal du 15 décembre 2021. **Comportant un certain nombre de données à caractère confidentiel, il n'est pas accessible au public.**

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), quant à lui, est spécifiquement conçu pour la population. Il vise à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter en cas d'évènement grave.



Vous le trouverez dans votre Mag' en pages centrales, à détacher et à conserver.



Ce document est également consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

ADOPTONS LES BONS REFLEXES



IMPORTANT

Conservez soigneusement ce document



D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs







QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur est la possibilité pour un évènement d'origine naturelle, industrielle ou liée à l'action de l'homme, de se produire avec des effets impactant un territoire et un grand nombre de personnes ou d'équipements. Bien qu'ayant une très faible probabilité d'apparition, le risque majeur entraîne des conséquences importantes, qu'elles soient environnementales, matérielles ou humaines. Ces conséquences se mesurent en termes de niveau de vulnérabilité.

Chacun de nous peut y être exposé.

LES MODES D'INFORMATION

- ✓ Les alertes « Vigilance Météo » et « Vigicrue » : sur les médias nationaux, les réseaux sociaux ;
- ✓ Les alertes préfectorales (canicule, grand froid, pollution atmosphérique) :
via « Ma mairie en poche » (application smartphone gratuite), le site Internet de la Préfecture, le site internet de la commune ;
- ✓ Les médias : audiovisuels, écrits, ou par internet ;
- ✓ Les alertes physiques municipales : véhicules avec haut-parleur, agents municipaux avec mégaphone, porte-à-porte, panneaux d'affichage, etc.



Cadre législatif

L'article L 125-2 du code de l'environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et aux mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

Le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n°2004-554 du 9 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

Découvrez la nouvelle application mobile de CHAMPNIERS

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Travaux
- Actualités
- Événements
- Alertes



Ma mairie en poche.

Téléchargez gratuitement

Ma mairie en poche

puis sélectionner **Champniers**

Le DICRIM est un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Il est destiné à tous les Chaniérauds et est à **conserver** afin de bénéficier de renseignements sur les risques majeurs auxquels la ville pourrait être exposée.

Il renseigne sur les consignes de sécurité à suivre en cas d'événements graves et recense les actions et les mesures prises par les pouvoirs publics et la municipalité.



Le mot du maire

«Champniers peut potentiellement être confrontée à des risques majeurs. Si nous n'avons pas eu à gérer de telles situations, nous ne sommes pas pour autant à l'abri d'une catastrophe majeure. Face à cette situation, notre rôle est de tout mettre en œuvre pour votre sécurité. Un nouveau Plan Communal de Sauvegarde a donc été élaboré par les élus et les services municipaux afin de s'organiser au mieux en cas de crise et assurer le jour "J", la protection et la mise en sécurité de la population. En parallèle, la commune met en place un Plan de Continuité d'Activité des services afin d'assurer une parfaite cohérence dans nos interventions d'urgences.

Même si nous interviendrons au mieux en cas de besoin, rien ne remplacera votre mobilisation et votre participation pour le bon déroulement des opérations de secours. La meilleure des préventions repose sur la conscience du risque, et la population doit être associée pleinement à la démarche. À partir de recommandations simples, chacun saura comment réagir de manière adaptée et efficace.»

Michaël Laville

LES CONSIGNES DE SECURITE COMMUNES A TOUS LES EVENEMENTS ●●●



Mettez-vous à l'abri et restez en sécurité sur place chez vous ou dans un local clos. Fermez les portes et les fenêtres.



Limitez les appels téléphoniques afin de libérer les lignes pour les secours et éviter la saturation du réseau.



Écoutez la radio pour vous informer des consignes de sécurité transmises par les autorités et de l'évolution de l'alerte.



Ne tentez pas de rejoindre votre famille et vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école.



Respectez impérativement les consignes formulées par les autorités.

LES CONSIGNES DETAILLEES ●●●



Fermez volets, portes et fenêtres.



Montez dans les étages.



Ouvrez le portail de votre habitation pour faciliter l'accès.



Quittez votre habitation et éloignez-vous des bâtiments.



Fuyez latéralement.



Coupez le gaz et l'électricité.



Contactez les secours ou la mairie.



Aérez.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



Ne téléphonez pas sauf urgence médicale.



Ne regagnez pas votre habitation si celle-ci a été endommagée.



Ne fumez pas. Evitez toute étincelle.



Ne prenez pas votre véhicule.



Ne revenez pas sur vos pas.



FEU DE FORET



AVANT

- * Repérer les chemins d'évacuation, les abris ;
- * Localiser les points d'eau ;
- * Entretenir les chemins d'accès pour permettre la circulation des véhicules de pompiers ;
- * Débroussailler autour de la maison, espacer et élaguer les arbres, maintenir les feuillages à + de 3m. de l'habitation ;
- * Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

PENDANT

- * Ne pas s'approcher à pied ou en voiture d'un feu de forêt ;
- * Ouvrir le portail de votre terrain ;
- * Respirer à travers un linge humide ;
- * S'enfermer dans votre maison ou tout autre bâtiment ;
- * Fermer et arroser les volets de votre habitation.

APRES

- * Sortir protégé ;
- * Eteindre les foyers résiduels ;
- * Inspecter son habitation, en recherchant et surveillant les braises (sous les tuiles ou dans les orifices d'aération).



RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



AVANT

- * Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.

PENDANT

Témoin

- * Donner l'alerte (pompiers 18, police ou gendarmerie 17) ;
- * S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie ;
- * Ne pas toucher le produit ;
- * Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent.

Si l'alerte a été donnée selon consigne

- * Se mettre à l'abri ;
 - * Fermer les portes et les fenêtres ;
 - * Arrêter les ventilations.
- ou**
- * S'éloigner mais éviter de s'enfermer dans le véhicule ;
 - * Ecouter France Bleu La Rochelle.

APRES

- * A la fin de l'alerte, aérer tout le bâtiment.



ACCIDENT D'AVION



PENDANT

- * Rester chez soi et n'entreprendre aucun déplacement, sauf extrême nécessité ;
- * En cas de déplacement indispensable, se renseigner sur les conditions de circulation ;
- * Laisser ses enfants à l'école : la municipalité assure leur sécurité durant l'alerte ;
- * Se tenir informé des consignes de sécurité sur les médias nationaux et les médias de la ville (Internet, Facebook) ;
- * Fermer les portes et fenêtres ;
- * Boucher les ouvertures et aérations.



INONDATION



AVANT

- * Mettre au sec les meubles, objets, matières et produits ;
- * Obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents, etc. ;
- * Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires.
- * Prévoir les moyens d'évacuation ;
- * Amarrer tout ce qui peut flotter ;
- * Localiser les arrivées des réseaux (électricité, gaz).

PENDANT

- * Couper le courant électrique et le gaz ;
- * Se mettre à l'abri et si possible monter à l'étage ;
- * N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités (mairie, préfecture, pompiers) ou si vous y êtes forcés ;
- * Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) ;
- * Ecouter la radio pour vous tenir informé ;
- * Fermer portes et fenêtres.

APRES

- * Aérer la maison ;
- * Chauffer dès que possible ;
- * Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche ;
- * Aider les personnes qui en ont besoin ;
- * Dresser un inventaire complet des dommages pour transmettre à l'assurance.



MOUVEMENT DE TERRAIN



AVANT

- * Signaler à la mairie :
 - L'apparition d'affaissement ou de fissures dans le sol ;
 - Les modifications apparaissant dans les constructions : murs de soutènement présentant un ventre, écoulement anormal d'eau, fissures importantes de façades...

PENDANT

- * S'éloigner au plus vite de la zone dangereuse ;
- * Ne pas prendre l'ascenseur ;
- * En extérieur, en cas d'urgence, s'abriter derrière un obstacle (rocher, arbre).

APRES

- * Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ;
- * Evaluer les dégâts ;
- * Empêcher l'accès du public ;
- * Informer les autorités (18 ou 112 d'un portable) ;
- * Se mettre à disposition des secours.

CONTACTS ET DISPOSITIFS

Mairie : **05 45 69 88 98**

Urgence Mairie : **06 60 74 75 66**

Application ville : **Ma mairie en poche - Champniers**

Site internet : **<https://www.mairie-champniers.fr/>**

Facebook : **<https://www.facebook.com/mairiedechampniers>**

Site internet Préfecture : **<https://www.charente.gouv.fr/>**

Radio France Bleu La Rochelle : **101.5 FM**

Site internet Vigicrues : **<https://www.vigicrues.gouv.fr/>**

URGENCES

Général : **112**

Pompiers : **18**

SAMU/SMUR : **15**

Police Secours : **17**

Hôpital Girac : **05 45 24 40 40**

Eau : **0 811 902 902**

GRDF : **0 800 47 33 33**

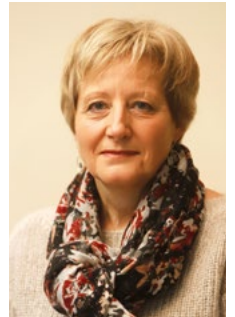
ENEDIS : **09 726 750 16**

© OPAL





Votre adjointe
à la culture,
**Christiane
Chabaud**



Le maintien des activités culturelles sera lié à l'évolution des conditions sanitaires et aux réglementations en vigueur.

JANVIER



« Amatrice de l'étrange depuis toute petite, j'ai commencé à farfouiller dans les forêts, les champs et les ruisseaux à la recherche de tous types de créatures, ayant pour philosophie que chaque arbre, plante, eau, a un esprit associé.

Après quelques études diverses en architecture, décors et arts appliqués, j'ai décidé de revenir à mon tout premier amour : le modelage de la matière. C'est à ce moment-là que « Professeur Clook » fit son entrée. »

Chloé Lefol

EXPOSITION **Cryptozoologie & machine à rêver** |

Professeur Clook

Du 8 au 30 janvier | ENTRÉE LIBRE

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque

La cryptozoologie est un domaine de la biologie qui étudie les animaux dont l'existence n'est pas avérée. L'exemple du yéti est celui illustrant le mieux cette discipline, mais on peut également citer le monstre du Loch Ness.

Les cryptozoologues se basent bien souvent sur des témoignages, des découvertes d'ossements atypiques ou sur des photographies dont la valeur est contestable pour appuyer leurs dires. -FUTURA PLANÈTE-

La cryptozoologie désigne la recherche des animaux dont l'existence ne peut pas être prouvée de manière irréfutable.

Professeur Clook joue avec ce terme pour présenter des créatures sorties de l'imaginaire collectif, de sa tête ou un délicat mélange des deux. Elle a la passion des chimères et de la botanique !



CONCERTS | Jazz à St-Sat'

Samedi 15 janvier | 20h30

Espace Paul Dambier | salle Safran

Tarifs : 20€

- **Selia.** Avec sa voix tantôt chaleureuse et enveloppante, tantôt puissante et énergique, Selia fait chanter son âme... Chaque mélodie est une histoire racontée avec âme et ferveur. Sa « soul fusion » qu'elle façonne telle une alchimiste nous fait naviguer entre un groove ancré et des improvisations cosmiques. Un univers où se mêlent subtilement soul, jazz vocal et musique urbaine...

- **Bacos Hot Cruisers.** Ces 7 là ont écumé toutes les scènes et clubs de jazz d'Europe ; ils ont accompagné des vedettes internationales et participé avec succès aux plus fameux festivals de jazz classique. Il était temps qu'ils se réunissent pour faire la fête à quelques pépites trop rarement jouées et qu'ils connaissent sur le bout des notes.

Pas de frontière de style dans leur répertoire puisqu'on navigue allègrement du Hot five de Louis Armstrong aux romances de H. Carmichael en passant par l'humour et la virtuosité de Fats Waller ou des rumbas de Juan Tizol. Leur credo est le swing et le bonheur de célébrer et partager un jazz qui rend définitivement heureux !



NUIT DE LA LECTURE

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque

Samedi 22 janvier | 18h00 | ENTRÉE LIBRE

Sur réservation - Nombre de places limité

Du jeudi 20 au dimanche 23 janvier, le public sera invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques, **autour du thème de l'amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo : «Aimons toujours ! Aimons encore !».**

Au programme :

Visite de l'exposition | Lecture de conte | Atelier de création de terrarium pour créatures fantastiques | Goûter.

Ateliers avec Chloé Lefol.

FÉVRIER



EXPOSITION Structures Variables | Mai Li Bernard

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque

Du 5 février au 6 mars | ENTRÉE LIBRE

Mai Li Bernard est née en 1986, à Hanoï. Elle vit et travaille à Angoulême, qui l'a adoptée après ses études à l'EESI où elle étudie la bande dessinée de 2005 à 2010. Elle évolue principalement dans le champ de la bande dessinée, de l'illustration et du dessin et a publié divers ouvrages, albums adultes et jeunesse, recueil d'images... En parallèle du livre, elle a travaillé sur des projets de communication ou de signalétique pour l'espace public. Elle auto-édite aussi périodiquement des petits zines, espaces de recherches et d'expérimentations, qui rendent notamment compte de son obsession pour l'architecture.

SPECTACLE Marre Marre Marre | Carole Hobart

Jeune public | 5 à 10 ans

Salle du bourg

Mercredi 9 février | 16h00 | ENTRÉE LIBRE

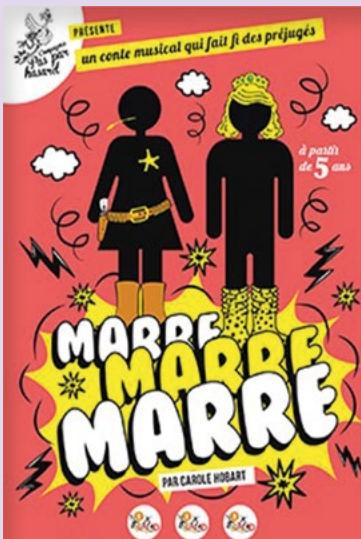
C'est avec légèreté et humour que ce spectacle déconstruit les préjugés sexistes ou les stéréotypes de genre ou les clichés.

Adaptation de 3 albums de la littérature jeunesse sur le thème des préjugés : Heureux ! de Christian Voltz

Un jour mon prince viendra ou pas..., de Sandra Nelson

Alphonse le lion qui ne pleurerait jamais, de Yeshil Kim

Déconstruire avec légèreté et humour les stéréotypes de genre, les clichés. Écrire un conte qui démolit avec humour les stéréotypes moyenâgeux où le sujet principal est la liberté d'être soi. Raconter une Histoire où les princesses prennent en main leur destin, où la vaillance n'est pas toujours du côté des hommes ni la sensibilité l'apanage des femmes.





EXPOSITION Des trous dans le vent |

Bernard Friot et Aurélie Guillerey

Du 14 au 27 mars | ENTRÉE LIBRE

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque

Avec son nouvel ouvrage *Des trous dans le vent*, Bernard Friot invite les enfants à découvrir 36 poèmes écrits à la première personne et inspirés de la vie quotidienne. Une ode à la douceur de l'enfance qui se lit comme un journal intime. Mis en images par les illustrations simples et accessibles d'Aurélie Guillerey, un fil graphique rose fluo et des poèmes sous forme de pêle-mêles de pensées, cet ouvrage veut désacraliser la poésie et la rendre accessible aux jeunes lecteurs dès 6 ans.

Une exposition qui part du livre et y retourne, à moins que ce ne soit l'inverse. Les deux projets sont nés ensemble. Parcourir l'expo, c'est donner volume au livre, le vivre, trouver une troisième dimension aux poèmes, et mettre en mouvement, sans cesse... Retourner au livre après l'exposition, c'est le lire comme une carte géographique, y retrouver des chemins, transformer les signes en images, en événements.

Bernard Friot

SPECTACLE JEUNE PUBLIC OSNI |

Cie Monsieur Barnabé

Samedi 26 mars | 10h00 ou 16h00 | ENTRÉE LIBRE

Salle du bourg | À partir de 6 mois

Edmond est machiniste depuis vingt ans. Sa machine, il la connaît sur le bout des doigts. Une complicité forte s'est installée entre lui et elle. Parfois l'ennui, parfois la colère (lorsque la machine refuse de fonctionner), mais aussi la joie et la satisfaction du travail bien fait rythment ses séances de travail. Car c'est bien de travail qu'il s'agit ; tous les jours, au même endroit et de la même manière, il vient fabriquer « l'objet ».

M. Barnabé, vous propose dans ce spectacle théâtral et musical, un subtil mariage entre le son, la lumière, la poésie et le rêve...



Service culturel et communication

Sylvain Dubois
06 60 74 74 31
culture@champniers.fr

CHAMPNIERS ...

... L'arbre aux livres
Pour écouter des histoires en famille

Médiathèque Lucien Deschamps

Chaque mercredi à 10h

Réservations 05 45 69 48 24

L'arbre aux livres
 Réservations - 05 45 69 48 24
 mediatheque@champniers.fr

«L'arbre aux livres»

**Chaque mercredi à 10h,
dans la salle jeunesse de la médiathèque,
venez écouter des histoires en famille.**

Pour les enfants à partir de 4 ans.

Animation réalisée par l'équipe de la médiathèque.

*Les contraintes sanitaires
imposent un nombre de
place limité.*

**Sur réservations
au 05 45 69 48 24.**





à Angèle Brun

l'ACPG CATM, le nom d'Angèle Brun nous est apparu comme évident.

Durant la seconde guerre mondiale Angèle Brun, qui était alors épicière à Champniers a caché, avec son mari André, pendant quelques mois puis tenté de sauver, Michel René, un résistant émérite chef des groupes des partisans Charentais. Celui-ci était poursuivi par la gestapo pour avoir commis un attentat contre la voie ferrée à Saintes.

Ayant été dénoncé par une de ses connaissances détenue à la prison d'Angoulême, Michel René fut blessé à la cuisse par les allemands dans l'épicerie après que M^{me} Brun ait essayé de lui permettre de s'enfuir. Imaginez, tout cela se passa au lendemain de l'arrestation de son mari alors que ses enfants de 9 et 7 ans finissaient leur nuit à l'étage de la maison au petit matin du 18 novembre 1942.

Par cela Madame Brun fut emprisonnée durant 7 mois et son époux fut déporté et ne reviendra pas du camp de Buchenwald.

Durant sa vie, Angèle Brun ne cessa jamais de s'engager, elle a été entre autres conseillère municipale et présente également en 1953 sur la liste de René Sourgens.

J'ajouterai que d'une façon plus générale, et pour faire écho à l'actualité, le rôle et la place de la femme dans notre société contemporaine se doivent d'être mis en valeur car le processus devant nous amener à une égalité de genre reste une voie étroite et semée d'embûches. Chaque occasion de faire progresser ce combat doit donc être saisie.

Le Conseil Municipal, après validation de nos associations locales d'anciens combattants, a donc choisi de dénommer notre espace mémoriel du nom d'Angèle Brun et je ne peux que m'en féliciter.

[...] Cet espace mémoriel Angèle Brun, dont la mémoire des sacrifices consentis par nos aïeux, ne sera jamais effacée, mieux que cela, elle saura nous rappeler les enseignements de l'histoire et nous rappeler à notre devoir civique de défense des valeurs républicaines et de ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

*Extrait du discours
de Michaël Laville - Maire de Champniers,
prononcé lors de l'inauguration de l'espace mémoriel Angèle Brun.*



Lorsque s'est posée la question de savoir comment dénommer notre espace mémoriel, nous nous sommes retrouvés devant un choix cornélien. Tant de personnes se sont illustrées. Tant de Chaniérauds auraient pu être mis à l'honneur aujourd'hui. Des grands combattants, beaucoup de résistants et les personnes de l'ombre qui ont tous œuvré pour la France. S'agissant des personnes de l'ombre, on ne peut oublier les Chaniérauds qui ont fait le choix incroyable d'accueillir des maquisards aux risques et périls de leur propre famille.

« La part de l'autre » (sculpture de Mathieu Périé) rend hommage à la complémentarité des hommes et des femmes durant les périodes de conflit et elle souligne, de fait, le rôle primordial de la femme durant ces périodes. C'est pourquoi, il est rapidement devenu évident qu'un nom féminin devait être mis en avant.

Beaucoup de femmes se sont illustrées par leur courage et leur bravoure durant les deux derniers conflits mondiaux que notre pays a connu et beaucoup de femmes ont pris une part active pour tenir le pays et héroïque en matière de résistance. C'est ainsi, que sur proposition de M^{me} Francette Ratineau, Présidente de

Sapin chez soi, l'opération qui rassemble



La municipalité ne perd pas une occasion d'aller à la rencontre de ses habitants pour répondre à leurs attentes.

C'est en ce sens que l'opération «Sapin chez soi» est portée par la commission municipale chargée de la transition écologique. Cet évènement, organisé depuis 2020, consiste à redynamiser nos cœurs

de villages en créant des lieux de vie, matérialisés par des sapins naturels.

Pour les fêtes de fin d'année, les habitants des hameaux étaient invités à les décorer. Nous les remercions vivement pour leur participation.

« Les différents espaces de vie créés lors de ce projet sont les vôtres. À vous de les faire vivre en partageant de bons moments en famille, entre amis, entre voisins... » Édith Kandel-Bouchaud



**Votre adjointe
à la transition
écologique
Édith Kandel
Bouchaud**

Les décorations de fêtes *ECO* originales

La commune innove pour les décorations des fêtes de fin d'année. Aux côtés des traditionnels sapins naturels illuminés, vous avez pu découvrir plusieurs structures en bois réalisées par vos élus lors d'une matinée de cohésion, et dispersées dans toute la commune.

Les agents du centre technique ont réalisé une gigantesque boule de Noël de 3 à 4 mètres d'envergure et illuminée par des guirlandes à leds.

Entre respect de l'environnement et sens de l'économie, la municipalité a fait coup double en choisissant une décoration durable et originale.



Le concours du plus beau jardin - 1^{ère} édition

Ouvert à tous les habitants majeurs et mineurs !



Disposer d'un jardin et faire pousser ses propres légumes présente de multiples bénéfices. Outre le bienfait mental que procure le travail de la terre, il faut reconnaître que les goûts savoureux de nos légumes ne sont pas comparables à ceux des grandes surfaces.

Afin d'encourager les habitants dans cette voie, la commune organise **dès le mois de mars 2022, la première édition du concours du plus beau jardin potager.**

Le classement s'effectuera selon de multiples critères alliant l'esthétique, la pertinence des variétés et les méthodes de jardinage éco-responsables.

Retrouvez dans le prochain mag, les modalités d'inscription.



Votre adjoint
à l'urbanisme et à la
stratégie territoriale,
Laurent Boschetto

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



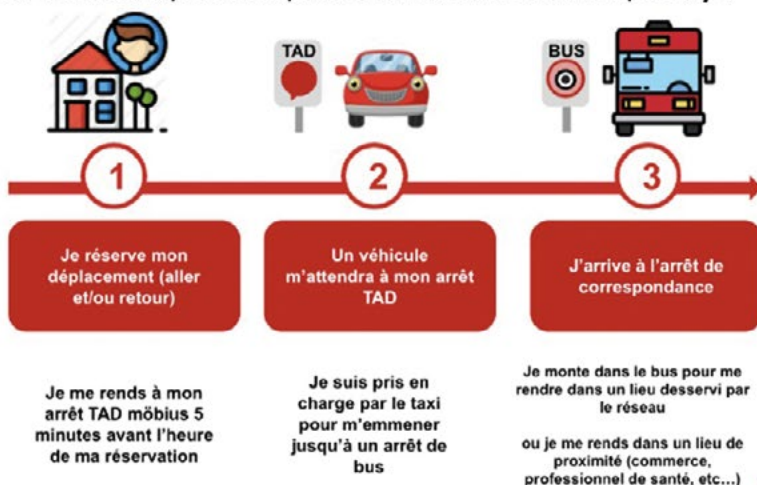
LE TRANSPORT A LA DEMANDE - TAD SUR CHAMPNIERS

Vous souhaitez prendre le bus pour vos déplacements quotidiens (lieu de travail, rdv médicaux, courses, établissements scolaires, etc...) ?

en 3 étapes !

Le **TAD** vous permet de vous connecter aux lignes **6** et **10** du réseau de bus möbius.

Vos trajets peuvent se faire **du lundi au samedi**, aux horaires définis sur la zone (cf fiche horaire de la zone). Ce service est accessible **avec un titre de transport möbius** qui couvre l'ensemble du voyage.



Points d'arrêts TAD Zone 4 pour la ligne **6** :

- * Argence
- * Les Brissauds
- * Fontanson
- * Denat
- * Fontenille
- * Les Rossignols
- * Chez Nauve
- * Fraïchefond
- * Chez Suraud

Vous pouvez voyager depuis l'un de ces arrêts vers un point de correspondance spécifique : **CHAMPNIERS Géant Ouest**

Viville est également desservi par le TAD zone 5 Champniers | Mornac - Ligne A.

Comment utiliser le TAD ?

Renseignez-vous au **05 45 65 25 35** ouvert du lundi au vendredi (9h/12h30 - 14h/17h)

1. Premier contact téléphonique pour vous **inscrire avant utilisation** du service ;
2. Vous **réservez votre course** par **internet ou par téléphone**. Les réservations pour le samedi ou le lundi doivent se faire le vendredi avant 17h .
3. Vous avez la possibilité de réserver plusieurs courses à l'avance ;
4. Le **véhicule vient vous chercher** à l'arrêt défini et vous dépose ensuite à l'arrêt **CHAMPNIERS Géant Ouest ligne **6** ou Géant ligne **10**** ;
5. De là, vous prenez votre bus des lignes **6** ou **10** jusqu'à la destination de votre choix.

Ce service est **accessible avec un titre de transport möbius** qui couvre l'ensemble du voyage.

TRAVAUX



Votre adjoint
aux travaux
et qualité
des réseaux,
**Didier
Ducongé**



Le centre-bourg poursuit sa transformation

Dans son programme de développement économique et de redynamisation du centre-bourg, la commune a engagé un programme de réaménagement de l'espace public au niveau de la place de l'église afin notamment de développer son marché hebdomadaire. Ce projet a été mené en parallèle de celui de création de l'espace mémoriel «Angèle Brun» et sur lequel a pu être réimplanté le monument aux morts.



Coût des travaux : 172 500 € TTC

Comprenant le déplacement du monument aux morts (opération d'un montant de 26 000 €), les réseaux (pour 6 500 €), les frais d'études et de maîtrise d'œuvre (10 000 €) et les travaux de VRD (marché SCOTPA pour un montant de 130 000 €).

Le projet porté par la collectivité permet de retrouver un espace plus exploitable entre façades. En supprimant les jardinières, en traitant les dénivelés et en modernisant l'éclairage public, la place offre un espace plus polyvalent et accessible pour tous. Cet aménagement redessine un lien évident entre les commerces et services existants.

Durée des travaux

Les travaux ont démarré pour une durée de 2 mois et les travaux de reprise de chaussée se feront en début d'année 2022.



Participations financières :

L'opération d'aménagement de la place de l'église bénéficie d'une participation financière de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 40 % du coût des travaux. Concernant le déplacement du monument aux morts, la commune a bénéficié d'une subvention de l'Office National des Anciens Combattants (pour un montant de 1 600 €) et une demande a également été faite auprès du Ministère des armées.

Service technique et aménagement

Corinne Vigier
05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le chaucidou implique le respect de règles de circulation différentes selon les cas de figure :

1

Il n'y a aucun véhicule face à moi et la route est dégagée :

Je circule sur la partie centrale.

2

Un véhicule arrive en face :

Je vérifie qu'il n'y a personne sur la voie cyclable et je me déporte sur celle-ci pour croiser le véhicule.

Je peux ensuite me repositionner au centre.

3

Je croise un véhicule mais un cycliste circule sur ma droite :

Je me déporte sur la droite **derrière** le cycliste, en conservant les distances de sécurité suffisantes.

Une fois que la voiture circulant en sens inverse est passée, je peux dépasser le cycliste en toute sécurité.



CET AMÉNAGEMENT PARTAGE LA CHAUSSÉE EN 3 ESPACES :

1 voie centrale sans marquage axial pour les **voitures, camions, motos et bus**

2 rives latérales pour la circulation des **vélos et trottinettes électriques**



INITIATIVES

Nouveau projet solidaire et anti-gaspillage fraîchement installé

à l'enseigne **No Gasp !** sur Champniers :
le Frigo Zéro Gaspi ®



L'association Bordelaise **CREPAQ** a développé ce projet qui consiste à **mettre à disposition sur l'espace public des équipements en libre-service, 24h/24 et 7j/7**, composés d'une armoire frigorifique (aliments frais) et d'un garde-manger (aliments secs).

Tout le monde peut venir déposer et/ou prendre de la nourriture à sa convenance et selon ses besoins et ce, dans un strict respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments.



Mis gracieusement à disposition des usagers, associations de solidarité, commerces alimentaires, restauration commerciale, ainsi que la restauration scolaire (pour les dons des surplus), ce projet a de multiples objectifs :

- >>> **Réduire le gaspillage alimentaire ;**
- >>> **Créer du lien social et de la solidarité** en essayant l'idée de gratuité et d'échange entre personnes de tout milieu social et générationnel, sans stigmatisation d'une catégorie particulière ;
- >>> **Faciliter l'accès au don alimentaire pour les personnes en précarité** par le respect de leur anonymat.



Déchets charentais : situation et trajectoire 2021-2026

Au cours des 5 prochaines années, la gestion des déchets de la Charente va connaître des évolutions importantes.

La situation technique et financière de la collectivité est compliquée. Au point qu'elle va exiger des changements qui impacteront les activités du syndicat et le service rendu aux habitants. Citoyens, élus et acteurs locaux, nous devons tous en être parfaitement conscients.

La réglementation qui vise l'objectif de réduire de 50% les déchets enfouis en France en 2025 par rapport à 2010. Concrètement, la taxe générale sur les activités polluantes appliquée par l'état à chaque tonne de déchets enfouies va doubler au cours des

3 prochaines années. Une fiscalité qui sanctionne lourdement les collectivités comme Calitom, encore au tout-enfouissement pour les déchets résiduels et qui menace les budgets à venir.

4 études sont actuellement menées pour trouver des pistes d'économies durables : sur le service de collecte des déchets, les déchèteries, le devenir du centre de tri Atrion et le traitement des ordures ménagères. Le bilan de ces études définira la trajectoire budgétaire des années à venir. Les résultats amèneront à faire des choix techniques



taxes
de l'Etat
de 2,4 M€ en 2021
à 4,7 M€ en 2025
si les déchets ne diminuent pas

qui conduiront à la maîtrise des coûts mais n'empêcheront pas leur augmentation. Notre environnement est tel qu'il n'existe aucun service capable de maintenir son prix identique comme Calitom l'a fait. Il n'est pas plus concevable de continuer à enfouir 70 000 tonnes de déchets chaque année sans agir.

Retrouvez le dossier complet sur le sujet avec l'ensemble des éléments de compréhension dans le dernier numéro du magazine Poubelle la Vie d'octobre - Distribué dans toutes les boîtes aux lettres ou en téléchargement sur www.calitom.com



Plus d'informations sur www.calitom.com - N° vert 0 800 500 429



Le service commun Application du Droit des Sols (ADS) de GrandAngoulême instruit les actes d'urbanisme de la commune de Champniers.

Toute construction nécessite une autorisation.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme - GNAU

A partir du 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'évolution de l'instruction de leurs demandes en ligne sur GNAU (Guichet numérique des autorisations d'urbanisme).

Ce service dématérialisé est totalement gratuit et fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Les demandes concernées

Dépôts des déclarations d'intention d'aliéner et les autorisations d'urbanisme :

- ✓ Certificat d'urbanisme,
- ✓ Déclaration préalable,
- ✓ Permis de construire,
- ✓ Permis de démolir,
- ✓ Permis d'aménager.

Les avantages pour les usagers

L'utilisation du portail GNAU est gratuite. Les usagers n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier ni de se rendre à la poste pour récupérer leurs courriers en recommandés. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.



Urbanisme – Politique foncière – ERP

Christophe Vrignaud

05 45 69 48 20

christophe.vrignaud@champniers.fr

Les demandes d'autorisation de travaux ou de pose d'enseignes et de publicités ne sont pas concernées et doivent encore faire l'objet d'un dépôt papier en mairie.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.



agenda...

Le maintien des activités culturelles sera lié à l'évolution des conditions sanitaires et aux réglementations en vigueur.

JANVIER

8>30 EXPOSITION Cryptozoologie & machine à rêver | Professeur Clook

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Entrée Libre

cérémonie annulée

11 VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ - 19h

Espace Paul Dambier | Salle Safran

Entrée Libre

15 CONCERTS Festival Jazz à St Sat' - 20h30 | Sélia - Bacos Hot Cruisers

Espace Paul Dambier Salle Safran

Entrée 20 €

22 NUIT DE LA LECTURE - 18h

Médiathèque Lucien Deschamps

Entrée Libre

FÉVRIER

2 PERMANENCE Maryline Vinet & Thibaut Simonin | Conseillers Départementaux

Salle Puy de Nelle | Annexe Espace Paul Dambier

Sans rendez-vous

5>6 MARS EXPOSITION Structures variables | Mai Li Bernard

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Entrée Libre

9 SPECTACLE Marre Marre Marre - 16h | Carole Hobart

Salle du Bourg

Entrée Libre

MARS

14>27 EXPOSITION Des trous dans le vent | Barnard Friot et Aurélie Guillerey

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Entrée Libre

26 SPECTACLE Jeune public OSNI - 10h ou 16h | Compagnie Barnabé

Salle du Bourg

Entrée Libre

ILS ONT CHOISI CHAMPIERS

Rolland & Co Multi Services

Entretien du bâtiment et des espaces verts - Travaux de bricolage

103 rue JB de la Péruse | 06 81 71 07 24

rollandeco@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur

SUR NOTRE SITE INTERNET



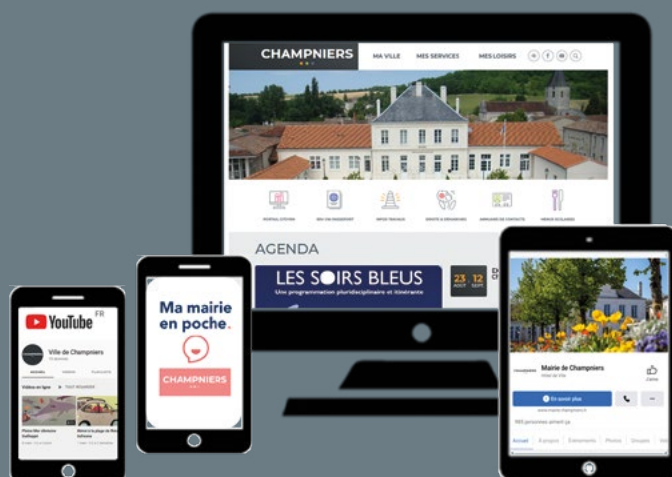
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



SUR L'APPLICATION MA MAIRIE EN POCHE



SUR NOTRE CHAINE YOUTUBE





SOINS

- > **Dentistes**
M-A. Triki-Fradin/
G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Hélène Camy-Che - 05 45 69 08 08
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12
- > **Médecins Généralistes**
E. Fèvre/A. Deloor Demay
O. Quellard - 05 45 69 91 00
- > **Naturopathe – Iridologue**
Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77
- > **Orthophoniste**
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guerineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathe**
Aurélie Pitault - 05 45 90 83 87
- > **Pharmacie Mappa (Bourg)**
05 45 69 93 60
- > **Pharmacie Richez (Géant Casino)**
05 45 68 22 79
- > **Podologue / Réflexologue**
Julie Barraud - 07 80 95 92 13
ou sur doctolib
- > **Psychologues**
Amélie Rastier - 06 35 45 30 78
Améline Courte - 06 69 29 19 36
- > **Sophrologue - Relaxologue**
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03
- > **Vétérinaire**
Catherine Vezzosi - 05 45 20 36 66



URGENCES

Général	112
Pompiers	18
SAMU/SMUR/ Urgence Médicale	15
Police Secours	17
Gendarmerie Angoulême	05 45 37 50 00
Violences faites aux femmes	3919
Pharmacie de garde	3915

MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes 05 45 69 88 98
courrier@champniers.fr
www.champniers.fr
Facebook - @mairiedechampniers

ADMINISTRATIF et CULTUREL

- > **Accueil/État civil/Secrétariat**
05 45 69 88 98
- > **Titres d'Identité**
05 45 69 48 25
- > **Police municipale**
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48
- > **Finances/Marchés publics/Assurances**
05 45 69 77 06
- > **Ressources Humaines**
05 45 69 48 22
- > **Élections/Conseil municipal/CCAS**
05 45 69 77 05
- > **Médiathèque/Médiation culturelle**
05 45 69 48 24 ou 06 60 30 79 13
- > **Responsable culturel/Communication**
05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31
- > **Communication**
05 45 69 77 08

ENFANCE JEUNESSE

ÉDUCATION SPORTS

- > **Comptabilité/Scolarité/Toboggan Périscolaires**
05 45 68 30 25
- > **Tobopouce : RPE et LAEP**
05 45 68 71 62
- > **CMJ/Trampoline/Eldor'Ado/Cellule Sports**
05 45 90 57 26

TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

- > **Secrétariat/Comptabilité**
05 45 95 08 22
- > **Logistique/Animations/Manifestations**
06 60 74 75 36
- > **Autorisation de travaux DICT**
05 45 95 08 22
- > **Urbanisme/Politique foncière/ERP**
05 45 69 48 20

SERVICES

CORRESPONDANT de presse

Charente Libre
Gérard Mathé - 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr

API Restauration

- > **Restauration scolaire et portage de repas**
Secrétariat Laëtitia Pons
(Bureau à Puy de Nelle)
06 24 37 24 89

OMEGA (Médiation sociale)

- > 05 45 38 69 83

MÉDIATION M^{me} Poignant

- > 05 45 69 88 98

Meilleurs vœux !
2022



Cérémonie annulée

Cérémonie des vœux du Maire
~~Mardi 11 janvier à 19h~~
Espace Paul Dambier